
FONDS DE DOTATION LOUIS DAGUERRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2013

FONDS DE DOTATION LOUIS DAGUERRE

Fonds de dotation déclaré sous le régime de la loi n°2008-776 du 4 août 2008

Hôtel de Ville
1 Grande rue Charles de Gaulle

94 360 Bry sur Marne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Exercice clos Le 31 Décembre 2013

Aux membres du Conseil d'administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de treize mois clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation LOUIS DAGUERRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Exercice clos Le 31 Décembre 2013

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 26 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

SEC 3

représentée par :



Jean-Philippe HOREN

Bilan Actif

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

État exprimé en euros		31/12/2013				N-1
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de recherche et de développement	AD		AE		
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes	AL		AM		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Immobilisations Financières					
	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15,00	CV	15,00	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	15,00	BK	0,00	15,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En-cours de production de biens	BN		BO		
	En-cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	7 200,00	BU	7 200,00	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances					
	Créances clients et comptes rattachés	BX		BY		
	Autres créances	BZ		CA		
	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
Disponibilités	CF	111 714,25	CG	111 714,25		
Charges constatées d'avance	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	118 914,25	CK	0,00	118 914,25	0,00
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CL				
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL ACTIF	CO	118 929,25	1A	0,00	118 929,25	0,00

Bilan Passif

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

		État exprimé en euros		31/12/2013	N-1
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB			
	Écart de réévaluation	DC			
	RÉSERVES				
	Réserve légale	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées	DF			
	Autres réserves	DG			
	Report à nouveau	DH			
	Résultat de l'exercice	DI	116 261,74		
Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées	DK				
Total des capitaux propres		DL	116 261,74	0,00	
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
Total des autres fonds propres		DO	0,00	0,00	
Provisions	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	Total des provisions		DR	0,00	0,00
Provisions	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	DU			
	Emprunts et dettes financières divers	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 300,00		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	367,51			
Produits constatés d'avance	EB				
Total des dettes		EC	2 667,51	0,00	
Écarts de conversion passif	ED				
TOTAL PASSIF		EE	118 929,25	0,00	

Compte de résultat 1/2

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat exprimé en euros

				31/12/2013		N-1		
		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	2 431,33	FB		FC	2 431,33	
	Production vendue (Biens)	FD	5 520,00	FE		FF	5 520,00	
	Production vendue (Services et Travaux)	FG	319 336,84	FH		FI	319 336,84	
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	327 288,17	FK		FL	327 288,17	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					FP		
	Autres produits					FQ	100,00	
	Total des produits d'exploitation						FR	327 388,17
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	9 632,30	
	Variation de stock					FT	-7 200,00	
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU	277,58	
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes					FW	208 902,86	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
	Salaires et traitements					FY		
	Charges sociales du personnel					FZ		
	Dotations aux amortissements					GA		
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		
	- pour risques et charges					GD		
Autres charges					GE			
Total des charges d'exploitation						GF	211 612,74	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	115 775,43	0,00

Compte de résultat 2/2

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat exprimé en euros

		31/12/2013		N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION			115 775,43	0,00
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	GI		
Produits financiers	De participations	GJ	486,31	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés	GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers		GP	486,31	0,00
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
	Intérêts et charges assimilées	GR		
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières		GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		GV	486,31	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		GW	116 261,74	0,00
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
Total des produits exceptionnels		HD	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	HE		
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles		HH	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	0,00	0,00
PARTICIPATION DES SALAIRES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL	327 874,48	0,00
TOTAL DES CHARGES		HM	211 612,74	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	116 261,74	0,00

ANNEXE DES COMPTES

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers ; elle comporte des éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du fonds de dotation

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2009-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fonds de dotation.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- enregistrement au coût historique,
- permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- indépendance des exercices,

et dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **118 914** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **327 874** euros et un total **charges** de **211 613** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **116 261** euros.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans le cas où plusieurs méthodes sont possibles les options suivantes ont été retenues :

Immobilisations

Le fonds de dotation n'a aucune immobilisation figurant à l'actif de son bilan.

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN**VARIATION DES FONDS PROPRES**

S'agissant du premier exercice comptable, les fonds propres du fonds de dotation sont exclusivement constitués du résultat l'exercice 2013 soit 116 262€.

STOCK

A la clôture de l'exercice, le montant des stocks bruts figurant à l'actif du bilan ont été valorisés à 7 200€.

PRODUITS A RECEVOIR

Au titre de l'exercice 2013, aucun produit à recevoir ne figurait à l'actif du fonds de dotation.

CHARGES A PAYER

Au titre de l'exercice 2013, aucune charge à payer ne figurait au passif du fonds de dotation.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	15	-	-	15
Clients douteux ou litigieux	-	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Groupe et Associés	-	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL	15	-	-	15

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 300	2 300	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Groupe et Associés	-	-	-	-
Autres dettes	367	367	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	2 667	2 667	-	-

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Pas de charges constatées d'avance comptabilisées au titre de l'exercice.

FONDS DE DOTATION LOUIS DAGUERRE

Fonds de dotation déclaré sous le régime de la loi n°2008-776 du 4 août 2008

Hôtel de Ville
1 Grande rue Charles de Gaulle

94 360 Bry sur Marne

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Exercice clos Le 31 Décembre 2013

Mesdames et Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous vous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation du Conseil d'administration

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 26 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
SEC 3
représentée par :



Jean-Philippe HOREN